



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 97973

## Texte de la question

M. François Rochebloine souhaite attirer l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le dispositif de suppression de points pour les automobilistes ayant enfreint le code de la route. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'évolution annuelle du nombre de décisions ayant entraîné la suppression de points au permis de conduire pour les années 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 par département et selon le nombre de points retirés (1, 2, 3, 4...). - Question transmise à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le dispositif de suppression de points pour les automobilistes ayant enfreint le code de la route. L'évolution annuelle du nombre de décisions ayant entraîné un retrait de points du permis de conduire entre l'année 2001 et l'année 2005 est la suivante :

	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de dossiers de retraits de points traités	1 233 246	1 207 407	1 684 352	2 549 129	3 588 636

Les données reprenant en détail les retraits de points effectués par département et selon le nombre de points retirés ne pouvant être reproduites ici seront communiquées par les services du ministère de l'intérieur à l'honorable parlementaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Rochebloine](#)

**Circonscription :** Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97973

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juin 2006, page 6769

**Réponse publiée le :** 19 septembre 2006, page 9887